

# TRAIT D'UNION



## LA COMPENSATION FINANCIÈRE GENEVOISE : UN MOTEUR ESSENTIEL POUR NOTRE TERRITOIRE

- DANS LES COULISSES DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
- LA VILLE SE PRÉPARE AUX FÊTES DE FIN D'ANNÉE

03 DANS LES COULISSES

> Immersion dans les coulisses du Centre Technique Municipal

04 ÇA S'EST PASSÉ À SAINT-GENIS-POUILLY

05 DOSSIER

> La compensation financière genevoise : un moteur essentiel pour notre territoire

10 ACTUALITÉS

- > La caserne des pompiers se transforme en maison hantée !
- > Halloween s'invite dans les rues de Saint-Genis-Pouilly
- > La ville se prépare aux fêtes de fin d'année
- > Les rendez-vous des aînés : danse, gourmandise et convivialité
- > Travaux en cours à Saint-Genis-Pouilly

14 FLASH SUR

> La ville dit stop aux dépôts sauvages

15 INTERCOMMUNALITÉ

> Plan Directeur Cantonal 2030 du Canton de Genève : avis défavorable de Saint-Genis-Pouilly pour l'installation d'une décharge aux frontières de la commune

16 VIVRE ENSEMBLE

- > Des consignes solidaires sur la commune
- > L'ADAPA : des services pour faciliter le quotidien à domicile
- > Déneigement et loi montagne : rappel hivernal

17 EXPRESSION DES LISTES DU CONSEIL MUNICIPAL

18 CULTURE ET MÉDIATHÈQUE

19 ESPACE DE VIE SOCIALE

- > Journées de la pomme à l'école maternelle du jura
- > Devenez bénévole à l'EVS !
- > Les rendez-vous de novembre

20 CE MOIS-CI À SAINT-GENIS-POUILLY

NUMÉROS UTILES

- SAMU : 15
- Pompiers : 18 ou 112
- Gendarmerie de Thoiry : 04 50 42 12 01
- Gendarmerie Nationale : 17
- Centre antipoison (Lyon) : 04 72 11 69 11
- Samu social : 115
- Allô Enfance en Danger : 119
- Violences sexistes et sexuelles : 3919
- Pharmacie de garde : 3237
- Médecin de garde : 15
- Clinique Vétérinaire Saint-Genis-Pouilly : 04 50 41 85 85
- Clinique Vétérinaire Cessy : 04 50 41 76 45
- Service d'urgence vétérinaire 24/24 : 0899 199 984
- Régie des eaux Gessiennes (astreinte) : 04 85 29 20 00

LE TRAIT D'UNION est édité par la Ville de Saint-Genis-Pouilly  
 Directeur de publication : Hubert Bertrand | Rédaction :  
 Service communication | Crédit photo : Mairie de Saint-Genis-Pouilly,  
 AdobeStock, Pays de Gex Agglo, Un point c'est tout, Freepik, Le  
 département de l'Ain, Vizzia, CERN, Adapa, Franck Hallier Photography.  
 Mise en page : agencereciproque.fr  
 Impression : Imprimerie Estimprim | Tirage : 7600 Ex.

ÉDITO

**Hubert BERTRAND,**  
 MAIRE DE SAINT-GENIS-POUILLY



Chères Saint-Genésiennes, chers Saint-Genésiens,

Dans cette période particulière que traverse notre pays, j'assume la fonction de maire que vous m'avez confiée, avec énergie et responsabilité.

Dans un monde en perpétuel mouvement, marqué par des instabilités politiques et économiques nos concitoyens expriment des inquiétudes face à l'avenir. Les débats autour de la dette, de la crise climatique et des transformations sociétales pèsent sur la vie quotidienne. Pourtant, au cœur de cette tempête, les communes apparaissent comme une promesse de solidarité et de responsabilité.

Dans notre commune tout est à portée de main : une rencontre avec un élu, une conversation dans une aire de jeu ou un échange lors d'une réunion publique. Ici, les voix se croisent et les préoccupations se partagent. En effet, un chiffre éloquent vient étayer cette proximité : plus de 70% des Français affirment avoir confiance en leur maire. C'est un véritable témoignage de l'ancrage local, où les structures publiques jouent un rôle essentiel dans la vie des citoyens. À un moment où les gouvernants nationaux sont en berne, cette confiance repose sur la capacité des élus locaux à être à l'écoute, à saisir les enjeux de chaque jour.

Dans notre commune, au-delà des fonctions qu'ils occupent, les élus incarnent cette responsabilité. Ils vivent au plus près des réalités et nous savons, par expérience, que chaque problème mérite d'être entendu. De la gestion des déchets aux projets d'urbanisme d'éducation, chaque décision est le fruit d'un dialogue entre les élus, en Commission ou lors du Conseil municipal. Ce lien, tissé au fil des jours, renforce notre démocratie locale et la rend plus robuste.

La solidarité prend tout son sens dans ce contexte. Dans une période où l'individualisme peut être tentant, l'échelon municipal nous rappelle que c'est ensemble que nous pourrions surmonter les défis. C'est au plus près de vous que des initiatives collectives voient le jour, que des projets se réalisent, faisant de la commune un modèle de résilience. Ce travail collectif, issu du débat démocratique, est le reflet de cette volonté collective de préserver notre environnement tout en créant du lien social.

Les collectivités locales sont, plus que jamais, essentielles à l'équilibre de la nation. Ce rôle de proximité renforce notre tissu social et crée un bouclier contre les incertitudes. En nous engageant pleinement dans nos responsabilités, nous bâtissons un avenir serein et confiant, ancré dans nos valeurs de solidarité.

Je souhaite que notre commune continue d'avancer, avec confiance en l'avenir. La route peut être semée d'embûches ; elle sera tracée par notre engagement collectif et notre désir de voir s'épanouir une démocratie locale forte, au service de l'intérêt général.

« La démocratie, c'est l'art de vivre ensemble et de respecter les voix de chacun. »

Avec toute ma considération,  
 Hubert Bertrand, Maire de Saint-Genis-Pouilly



DANS LES COULISSES  
 DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Ils sont partout mais on ne les voit pas toujours. Et pourtant, sans eux, la ville ne tournerait pas rond ! Au sein du pôle développement urbain des services municipaux de la ville, le **Centre Technique Municipal (CTM)**, est animé par des femmes et des hommes qui veillent chaque jour au bon fonctionnement de Saint-Genis-Pouilly. Entretien des routes, des bâtiments, des espaces verts, gestion des véhicules, logistique des événements... rien n'échappe à leur vigilance.

UNE ORGANISATION BIEN HUILÉE

Derrière le CTM, ce sont 28 agents qui travaillent au quotidien, répartis comme suit :

- 1 responsable du CTM
- 9 agents Espaces verts (dont 1 responsable)
- 9 agents Voirie (dont 1 responsable)
- 6 agents Bâtiment (dont 1 responsable)
- 2 agents Mécanique
- 1 agent Magasin

LES ESPACES VERTS : BIEN PLUS QUE DES FLEURS !

Avec 9 agents, ce service ne se contente pas d'entretenir les parcs et jardins. Il gère aussi :

- La plantation et l'entretien des espaces verts.
- L'entretien des parcs publics et des aires de jeux pour les enfants.
- La décoration de la ville au fil des saisons et des événements (Octobre rose, Halloween, etc), toujours conçue à partir de matériaux recyclés.

Chaque printemps, été, automne et hiver, les habitants découvrent de nouvelles créations qui embellissent l'espace public tout en respectant l'environnement.

LA VOIRIE - NETTOIEMENT ET MANIFESTATIONS : UN ACTEUR CLÉ DE LA PROPRETÉ DE LA VILLE ET DU BON DÉROULEMENT DES ÉVÉNEMENTS MUNICIPAUX

La voirie ne s'occupe pas seulement de la propreté de la ville. Elle joue aussi un rôle crucial dans la vie communale en assurant

la logistique des événements : barrières, installations, préparation des terrains...

Cela représente plus de **65 manifestations par an** à Saint-Genis-Pouilly, qu'elles soient organisées par la ville ou par les associations.

LE SERVICE BÂTIMENT : ENTREtenir ET MAINTENIR

Le service **bâtiment** assure la maintenance quotidienne des **écoles, équipements publics et bâtiments municipaux**.

Réparations, petits travaux, interventions techniques... leur mission est de garantir la sécurité, la fonctionnalité et le confort de tous les lieux accueillant du public. Leur travail, souvent discret, permet aux habitants de profiter de locaux toujours en bon état.

LA MÉCANIQUE : DES VÉHICULES TOUJOURS OPÉRATIONNELS

Le service **mécanique** s'occupe de l'**entretien et de la réparation des véhicules municipaux**. Des camions de voirie aux tondeuses utilisées par les espaces verts, en passant par les utilitaires des différents services, tout doit être opérationnel au quotidien.

Leur rôle est indispensable pour permettre aux autres équipes de travailler efficacement et en toute sécurité.

LE MAGASIN : LA LOGISTIQUE AU SERVICE DE TOUS

Le **magasin** centralise et gère les stocks de matériel nécessaires aux services du CTM.

Peinture, outils, pièces détachées, équipements de sécurité... tout transite par ce point névralgique. Grâce à cette gestion rigoureuse, chaque service peut disposer rapidement des fournitures dont il a besoin pour intervenir sur le terrain.

Le CTM ne connaît pas d'horaires fixes : astreinte week-end et astreinte déneigement en hiver. Pour toutes interventions d'urgence, des agents peuvent être appelés à tout moment. Ces dispositifs garantissent une ville sûre et fonctionnelle, même en dehors des heures habituelles.

Derrière chaque rue entretenue, chaque arbre planté, chaque aire de jeux surveillée, chaque décoration qui illumine la ville, se cache le travail passionné des agents du CTM. Leur mission : rendre Saint-Genis-Pouilly plus agréable, accueillante et sécurisée pour tous les Saint-Genésiens.

Leur engagement, souvent discret, est pourtant au cœur de la qualité de vie dans notre commune.



📅 Rendez-vous dans le prochain Trait d'Union pour une nouvelle immersion dans un des services municipaux !



Quartiers d'été



Cérémonie de bienvenue des nouveaux habitants



Lancement de la saison culturelle



Réunion de rentrée avec le pôle éducation



Cultures & Diversités



## LA COMPENSATION FINANCIÈRE GENEVOISE : UN MOTEUR ESSENTIEL POUR NOTRE TERRITOIRE

Chaque année, les communes françaises établissent leur budget pour financer les services publics de proximité : écoles, voirie, sécurité, culture, espaces verts, solidarité ... Mais d'où viennent les ressources qui permettent de faire fonctionner tout cela ? Les communes vivent généralement de deux principales sources de revenus que sont les impôts locaux et la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) reversée par l'État aux collectivités. La taxe foncière, la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et d'autres contributions représentent une part importante des revenus. Ces impôts sont directement prélevés sur le territoire communal et leur produit est affecté au fonctionnement quotidien de la commune. Versée chaque année par l'État, la DGF est une contribution financière issue des impôts sur les revenus versés à l'État par les contribuables destinées à toutes les communes. Elle permet de soutenir leur fonctionnement, en particulier dans les communes où les ressources fiscales sont limitées. Son montant varie selon la population, la situation sociale et les charges de la commune. Certaines communes, situées à proximité de la Suisse, comme Saint-Genis-Pouilly, disposent d'une ressource supplémentaire : la Compensation Financière Genevoise (CFG). Explications.

### UN DISPOSITIF AU SERVICE DES TERRITOIRES FRONTALIERS

Chaque année, le canton de Genève reverse à la France plusieurs centaines de millions d'euros au titre de la Compensation Financière Genevoise (CFG). Ce mécanisme, souvent méconnu du grand public, représente pourtant une ressource majeure pour nos territoires frontaliers. Il permet de financer de nombreux projets structurants, de soutenir les services publics et d'accompagner la croissance des communes impactées par le « fait frontalier ».

### UN ACCORD BILATÉRAL HISTORIQUE

La Contribution Financière Genevoise (CFG) existe depuis 1973. Elle est née d'un accord entre la France et le canton de Genève, afin de compenser les charges supportées par les collectivités françaises où vivent les travailleurs frontaliers. Ces derniers sont imposés dans le canton de Genève, là où ils travaillent, mais utilisent des services publics en France, comme les écoles, les routes ou les équipements de santé. Pour équilibrer cela, Genève reverse chaque année à la France une partie des impôts perçus sur les salaires des frontaliers. Ce mécanisme s'appuie sur une première convention fiscale signée en 1966, mais c'est bien en 1973 que la CFG, telle qu'on la connaît aujourd'hui, a officiellement vu le jour.

### UN MÉCANISME DE SOLIDARITÉ TRANSFRONTALIÈRE

Elle vise à répondre à une situation bien connue dans les territoires frontaliers : les communes françaises supportent des charges publiques (scolarité, voirie, services municipaux, etc.) pour des habitants qui exercent leur activité professionnelle à Genève, et dont les impôts sont perçus à l'étranger. La CFG permet ainsi une redistribution partielle de la richesse produite par ces travailleurs.

**Exemple :** si vous êtes domicilié à Saint-Genis-Pouilly et que vous travaillez à Meyrin, la commune supporte plusieurs charges de résidence (comme la scolarité de votre enfant, l'entretien de la voirie) sans percevoir une contribution de l'administré, en retour.



## LA CFG EN 5 QUESTIONS

## 01. Qu'est-ce que la CFG ?

C'est une contribution financière que le canton de Genève reverse chaque année à la France, en contrepartie de l'imposition des travailleurs frontaliers français sur son sol.

## 02. Pourquoi ce mécanisme existe-t-il ?

Parce que les travailleurs frontaliers vivent en France mais paient leurs impôts à Genève. Or, ce sont les collectivités françaises qui assurent leurs services publics.

## 03. Comment est-elle calculée ?

La CFG correspond à 3,5 % de la masse salariale brute des frontaliers travaillant à Genève.

## 04. Qui reçoit l'argent ?

Les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie en fonction du nombre de frontaliers domiciliés sur leur territoire.

## 05. À quoi sert-elle ?

À financer des équipements publics, des transports, des établissements scolaires, des logements, ou encore à soutenir les communes les plus impactées par le fait frontalier.

## CFG 2024 : LES CHIFFRES CLÉS

Total versé par Genève à la France :  
372,3 M CHF ≈ 385,6 M €

Répartition :

- Haute-Savoie : 295,7 M € (76,7 %)
- Ain : 89,8 M € (23,3 %)

Exemples de projets financés en 2024 dans l'Ain :

- Collèges d'Ornex et Péron
- Transports publics (Pays de Gex)
- Logements sociaux
- Soutien aux Ehpad
- Travaux d'assainissement à Valsenhône

## COMMENT EST-ELLE CALCULÉE ?

Le montant est équivalent à 3,5 % de la masse salariale brute annuelle versée par les employeurs genevois aux travailleurs résidant dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, quelles que soient leur nationalité. Ce montant, exprimé en francs suisses, est versé une fois par an au cours du premier semestre, pour couvrir :

- La compensation due pour le second semestre de l'année précédente.
- Une estimation pour le premier semestre de l'année en cours.

Une régularisation est ensuite effectuée l'année suivante.

Le montant est déterminé par plusieurs facteurs. Tout d'abord, il dépend du nombre de frontaliers concernés, c'est-à-dire des travailleurs résidant en France mais exerçant une activité professionnelle dans le canton de Genève. Ensuite, le niveau de la masse salariale brute déclaré par les employeurs suisses. Enfin, la balance entre le franc suisse et l'euro joue un rôle essentiel car elle impacte la conversion des montants versés dans le cadre de cette contribution transfrontalière.

## RÉPARTITION DES FONDS

Le montant est versé par Genève au Trésor public français via la Banque de France qui le répartit exclusivement aux départements de l'Ain et de la Haute-Savoie. Ces derniers le distribuent sur leur ressort territorial, notamment aux communes en fonction du nombre de travailleurs frontaliers y résidant. Ils alimentent ainsi le budget général des communes pour développer les infrastructures et les services publics locaux.

Une part importante des fonds est également allouée par les départements aux intercommunalités et aux projets structurants et prioritaires qui bénéficient à l'ensemble de la région. Ces projets incluent des initiatives visant à améliorer la mobilité, l'aménagement du territoire, la gestion des ressources naturelles et la qualité des services publics régionaux, tout en renforçant les liens économiques et sociaux au sein du bassin de vie transfrontalier.

## L'IMPORTANCE DES FONDS FRONTALIERS POUR LE BUDGET COMMUNAL

Dans le budget communal, la CFG sert essentiellement à financer les dépenses d'investissement. C'est pourquoi la CFG est fléchée vers l'investissement et contribue à l'ensemble des projets décidés par le conseil municipal. Ce soutien financier constitue une ressource précieuse pour développer les équipements publics, améliorer le cadre de vie et répondre aux besoins d'une population en constante évolution.

En 2025, les dépenses réelles d'investissement de la commune (budget primitif, budget supplémentaire et reports compris) ont dépassé les 25 millions d'euros, dont 5,3 millions financés par la CFG. Cette contribution a ainsi permis de soutenir plusieurs projets structurants tels que l'extension de l'école et de son aire de jeux, la maison solidaire et citoyenne ou encore la requalification de l'Espace République.

Pour 2026, le montant indicatif de la CFG serait de 6 027 031,60 € pour 2 901 frontaliers titulaires d'un permis G domiciliés sur la commune (donnée communiquée par l'Office cantonal de la population et des migrations du Canton de Genève). La proximité avec la Suisse génère un dynamisme démographique et économique sans équivalent parmi les communes de même strate en dehors du Grand Genève et crée des besoins en infrastructures importants. Toutefois, la commune reste prudente : cette ressource, bien qu'importante, n'est pas garantie car elle dépend d'accords bilatéraux et de l'évolution démographique. La commune de Saint-Genis-Pouilly considère que cette ressource financière, aussi importante soit-elle, ne peut être considérée comme garantie. Elle est en effet liée à des accords bilatéraux et à l'évolution démographique. C'est pourquoi la CFG est fléchée à l'investissement. Il n'y a donc pas de risque d'accoutumance et dans le cas (hypothétique certes) de la perte de ce revenu, les finances communales ne seraient pas mises à mal.

## RECENSEMENT DES FRONTALIERS POUR LES SUISSES OU BI-NATIONAUX QUI HABITENT SUR LA COMMUNE

0 € de plus sur vos impôts,  
100 % d'amélioration pour vos services publics !



Extension  
ou projet d'écoles



Nouveaux  
équipements sportifs



Animations  
culturelles



**1 frontalier déclaré = 2 000 € pour la ville**  
(selon le taux de change)

Les titulaires d'un permis G sont recensés par l'office cantonal de la population et des migrations genevois.

Il n'en est pas de même pour les Suisses ou Bi-nationaux qui habitent sur le territoire communal.

Si vous êtes dans cette situation, la ville vous invite à procéder au recensement soit via l'adresse mail : [mairie@saint-genis-pouilly.fr](mailto:mairie@saint-genis-pouilly.fr) en indiquant comme objet : « recensement frontalier » soit directement à l'accueil de la mairie.

## DANS L'AIN, 45 % POUR LES « PROJETS STRUCTURANTS »

Le Département de l'Ain répartit la CFG en deux grandes enveloppes : une part communale, destinée directement aux communes (55 % du total), et une part consacrée à des investissements structurants (45 %).

## En 2025

Saint-Genis-Pouilly	5,3 M€
Valsenhône	5,2 M€
Ferney-Voltaire	5 M€
Gex	4,9 M€
Prévessin-Moëns	3,8 M€
Divonne	3,3 M€

Les autres sont sous le seuil des 3M€.

## En 2024

Près de 40,9 millions d'euros ont ainsi été affectés à des projets structurants.

Parmi les plus importants figurent la construction de nouveaux collèges à Ornex et Péron, des investissements dans les transports publics, le soutien au logement social, l'aide au fonctionnement des Ehpad ou encore des travaux d'assainissement dans le Pays Bellegardien.

Le bus à haut niveau de service (BHNS) intégré dans le projet de la Porte de France fait également partie des projets soutenus par cette enveloppe.

## Depuis 2010

Le montant total versé par Genève à la France au titre de la CFG s'élève à 4,8 milliards de francs suisses, soit environ 4,4 milliards d'euros. Ce flux financier est en constante augmentation, à mesure que le nombre de frontaliers progresse.

Qu'il s'agisse de financer une école, un réseau de transports, un équipement sportif ou culturel, la CFG joue un rôle fondamental dans l'aménagement et le renforcement des infrastructures publiques du Pays de Gex.

## REQUALIFICATION DU SECTEUR DE LA PORTE DE FRANCE : UN PROJET STRUCTURANT COFINANCÉ GRÂCE À LA SOLIDARITÉ TRANSFRONTALIÈRE

Depuis 2015, une part de la CFG est dédiée aux établissements de coopération intercommunale (EPCI) telles que Pays de Gex Agglo afin de porter des projets d'échelle supra-communale (transports, infrastructures partagées, aménagement). Pays de Gex Agglo est ainsi en première ligne pour organiser l'investissement et la coordination territoriale autour de ces financements.

Le projet de requalification du secteur de la Porte de France fait l'objet d'un cofinancement entre le Département de l'Ain, Pays de Gex Agglomération, la Région Auvergne Rhône-Alpes, dans le cadre du CPER (2015-2020) et l'État dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement des Départements (DSID).

### POURQUOI RÉAMÉNER LE GIRATOIRE PORTE DE FRANCE ?

**20 000 véhicules franchissent déjà quotidiennement la douane de Meyrin... Les projections à l'horizon 2040 prévoient une forte augmentation du besoin de mobilité !**

Le giratoire de la Porte de France se situe à l'intersection de 4 axes structurants du Pays de Gex : Au sud-ouest, la RD 884 en provenance de Valsérhône, au nord-est, la RD 35 en provenance

de Ferney-Voltaire et de Gex, au sud-est, la RD 984F, porte d'entrée de Genève et au nord-ouest, la rue de Genève.

Sa situation centrale et sa proximité avec des pôles d'emplois générateurs de trafic (l'agglomération genevoise, le CERN, le Technoparc de Saint-Genis-Pouilly, le lycée international, la maison médicale, le centre aquatique, etc.) en font un nœud majeur de circulation du Pays de Gex.

**De nouveaux projets, générateurs de nouveaux trafics, sont à anticiper dans les mois et les années à venir :**

- Livraison de l'ensemble des logements du quartier « Porte de France Nord », au nord de la rue de Genève,
- Projet de création d'un parking-relais de grande capacité de 800 places, au sud de la rue de Genève,
- Projet d'aménagement « Porte de France sud »,
- Projets de constructions de logements : plus de 10 000 programmés à l'horizon 2030 sur l'ensemble du Pays de Gex (dont plus de 2500 uniquement sur le pôle Saint-Genis Pouilly - Thoiry - Sergy).



### ZOOM SUR LE CARREFOUR MULTIMODAL DE LA PORTE DE FRANCE

La requalification de la Porte de France s'inscrit comme un projet structurant pour améliorer la mobilité et l'attractivité du territoire. Elle prévoit notamment l'aménagement de trois carrefours à feux et la création d'un passage inférieur réservé aux piétons et aux cyclistes.

Ces aménagements visent à favoriser le passage prioritaire du BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) tout en fluidifiant le trafic Nord-Sud et en réduisant la place de la voiture. L'objectif est également d'évoluer vers des mobilités partagées et de renforcer la sécurité des déplacements à pied et à vélo grâce à des voies réservées par type de mobilité.

Le choix de cette configuration permet de limiter les impacts environnementaux, en évitant les zones sensibles où sont présentes des espèces protégées et en réduisant les effets sur la nappe phréatique, les volumes de déblais ou encore le coût carbone. Il garantit aussi une compatibilité avec une évolution future vers un tramway, tout en simplifiant les travaux et les délais, grâce à une réduction des dévoiements de réseaux.

### UN PROJET INTÉGRÉ DANS L'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

Au-delà des enjeux de mobilité, cette requalification accompagne les transformations urbaines des secteurs Porte de France Nord (en cours) et Porte de France Sud (en projet). Elle participe à créer une véritable entrée de ville, plus lisible, plus urbaine et mieux intégrée à son environnement.

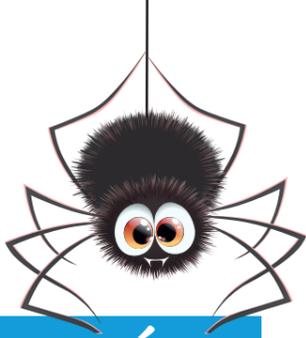
Les aménagements prévus permettront également de clarifier la géométrie des voiries, de renforcer l'accessibilité pour tous, notamment les personnes à mobilité réduite et de préserver les continuités écologiques. La renaturation du Nant de l'Ecra et la revalorisation paysagère des abords du giratoire vont dans ce sens : anticiper la croissance des déplacements transfrontaliers et faciliter l'accès aux futurs parkings relais et pôles d'échange multimodaux.

#### Calendrier prévisionnel

- 2024 : études d'avant-projet
- 2025 : phase projet avec procédures réglementaires et études de détails
- 2026 : contractualisation avec les entreprises travaux
- 2027 : démarrage des travaux

Jean Deguerri, président du Département de l'Ain  
« Le Département réalisera, avec ce projet Porte de France, son plus important investissement depuis de nombreuses années, estimé à plus de 25 M€ HT. »

Source : Site Internet du Département de l'Ain - Mai 2025



## LA CASERNE DES POMPIERS SE TRANSFORME EN MAISON HANTÉE !

À l'occasion d'Halloween, l'Amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Genis-Pouilly vous invite à vivre une soirée pleine de frissons... et de gourmandises !

Le samedi 1<sup>er</sup> novembre à partir de 17h, la caserne ouvrira ses portes pour vous plonger dans une atmosphère terrifiante. Pour récolter des bonbons, petits et grands devront d'abord braver un parcours de l'horreur. Cette année, les pompiers voient plus grand avec des parcours plus long. Deux circuits seront proposés :

- Un parcours spécialement conçu pour les enfants,
- Un parcours plus effrayant réservé aux plus téméraires.

Une expérience unique, à partager en famille ou entre amis, pour célébrer Halloween d'une façon originale au cœur du Centre de Première Intervention.

Osez-vous franchir les portes de la caserne hantée ?



## HALLOWEEN S'INVITE DANS LES RUES DE SAINT-GENIS-POUILLY



Cette année encore, les agents du Centre Technique Municipal ont laissé libre cours à leur créativité pour offrir aux Saint-Genésiens une ambiance digne d'Halloween.

À partir d'objets recyclés et détournés, ils ont imaginé et fabriqué de surprenantes décorations : araignées géantes, citrouilles, sorcières et fantômes viendront hanter les rues et les places de la ville.

Une manière originale et écoresponsable de célébrer Halloween, tout en donnant une seconde vie aux matériaux !



## LA VILLE SE PRÉPARE AUX FÊTES DE FIN D'ANNÉE

La période des fêtes approche et, à Saint-Genis-Pouilly, les préparatifs battent déjà leur plein. Deux rendez-vous phares se dessinent : le retour du calendrier de l'Avent digital et la mise en place du marché de Noël.

### CALENDRIER DE L'AVENT 4<sup>e</sup> ÉDITION : COMMERÇANTS REJOIGNEZ L'AVENTURE !

Pour la quatrième année consécutive, la commune renouvelle son calendrier de l'Avent digital. Lancée en partenariat avec les acteurs économiques du territoire, cette initiative met en lumière les commerces, artisans, restaurateurs, créateurs et professionnels du bien-être ou des loisirs.

Chaque jour de décembre, les participants pourront découvrir un lot à gagner, offert par un partenaire local.

Parmi les lots des années précédentes : massage ou séance bien-être, entrées piscine, grille-pain, objets déco, bons d'achat, et bien d'autres surprises valorisant les commerces et services du territoire. **Les commerçants intéressés sont invités à rejoindre l'aventure dès maintenant en proposant un lot qui valorise leur activité.**

Renseignements et inscriptions auprès du service communication :

04 50 20 20 15 - [service.communication@saint-genis-pouilly.fr](mailto:service.communication@saint-genis-pouilly.fr)



### LA MAGIE DE NOËL S'INSTALLE BIENTÔT À SAINT-GENIS-POUILLY

Du vendredi 12 au dimanche 28 décembre 2025, le parvis Jean Monnet accueillera une nouvelle édition du marché de Noël. Dès son ouverture, les visiteurs pourront flâner parmi les chalets, savourer des spécialités de saison et profiter d'une ambiance chaleureuse.

**Le lancement officiel aura lieu le samedi 13 décembre**, avec au programme : vin et marrons chauds, déambulation artistique, mise en lumière des illuminations et spectacle pour clôturer la soirée.

Patinoire, animations musicales, lectures de contes et légendes, ateliers créatifs, temps forts pour petits et grands... le programme s'annonce riche et varié. Une soirée sera spécialement dédiée aux jeunes, tandis qu'une « Boom des lutins » sera organisée pour les plus petits (accompagnés d'au moins un adulte). Le détail des animations sera bientôt dévoilé sur le site de la ville : [www.saint-genis-pouilly.fr](http://www.saint-genis-pouilly.fr).





## LES RENDEZ-VOUS DES ÂÎNÉS : DANSE, GOURMANDISE ET CONVIVIALITÉ

La ville et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ont le plaisir de proposer aux seniors plusieurs moments festifs et conviviaux à l'approche de la fin d'année et du début 2026.

### COLIS DE NOËL

Chaque fin d'année, le CCAS a le plaisir d'offrir aux **Saint-Genésiens de 75 ans et plus** un colis gourmand composé de **produits festifs et locaux**. Les inscriptions sont dès à présent ouvertes auprès du CCAS. La distribution aura lieu en mairie les **mercredi 10 et jeudi 11 décembre, de 15 h à 17 h**, et sera accompagnée d'un **goûter convivial** pour partager un moment de rencontre et d'échanges.

### REPAS DES ÂÎNÉS

Véritable temps fort de l'année, le **repas des aînés** réunira les **seniors de 70 ans et plus** en **janvier 2026**. Au programme : un déjeuner festif et un **spectacle de danse**, pour une après-midi placée sous le signe de la convivialité et du plaisir de se retrouver.

Les inscriptions seront ouvertes courant novembre.



### INFORMATIONS PRATIQUES – CCAS

Pour toute inscription ou renseignement, contactez le CCAS :

- **Par téléphone** : 04 50 20 52 74  
lundi au jeudi, 9h-12h et 14h-17h  
vendredi, 9h-12h
- **En mairie** : 94 avenue de la République
- **Par courriel** : [service.social@saint-genis-pouilly.fr](mailto:service.social@saint-genis-pouilly.fr)

**Pièce d'identité et justificatif de domicile récent seront demandés lors de l'inscription.**

## TRAVAUX EN COURS À SAINT-GENIS-POUILLY



### CENTRE CULTUREL JEAN MONNET

Symbole de la vie culturelle et associative, le **centre culturel Jean Monnet** bénéficie actuellement d'une importante rénovation. Depuis des décennies, il accueille expositions, réunions, spectacles, cérémonies et festivités. Sa grande salle, utilisée par près de quarante associations chaque année pour un total avoisinant **4 000 heures d'occupation**, est au cœur de cette transformation.

Afin d'assurer sa préservation et d'améliorer le confort des usagers, la ville a engagé des travaux. Durant cette phase, d'autres équipements municipaux (salles, gymnases) sont mis à disposition pour garantir la continuité des activités associatives.

La première phase du chantier, prévue jusqu'à fin 2025, comprend :

- **La réfection** des sols, murs et plafonds
- **La modernisation** de la scène et le remplacement des rideaux
- **La suppression** des mezzanines
- **La rénovation** du bar
- **L'installation** d'un mobilier entièrement renouvelé

Respecté dans son architecture et ses volumes, le centre culturel Jean Monnet restera ce lieu incontournable de partage, de culture et de convivialité.

**Montant prévisionnel : 863 000 € TTC**



### PLACE DU MARCHÉ

En cours d'aménagement depuis juillet, la livraison de la **place du marché** devrait être terminée fin octobre. Ce futur espace public pourra accueillir notamment un marché régulier, mais aussi des événements. L'infrastructure est conçue pour s'adapter aux besoins des commerçants et du public, avec des équipements spécifiques permettant l'installation de commerces ambulants et de structures modulaires.

Les atouts du projet :

- **Une vaste place ombragée**, particulièrement agréable en été.
- **Une voie réservée aux piétons** favorisant les déplacements doux.
- **Des espaces verts** pour plus de fraîcheur et de biodiversité.
- **Des matériaux qualitatifs** intégrés harmonieusement au paysage urbain.

À proximité, **250 places de stationnement** faciliteront l'accès. Le chantier comprend également la voirie, l'éclairage public, l'installation de bornes et de sanitaires ainsi que la création des espaces verts.

**Montant prévisionnel : 750 000 € TTC**



### ESPACE RÉPUBLIQUE

Un vaste projet de requalification est lancé devant la mairie, au niveau de l'espace de la République. Les travaux, qui dureront jusqu'en **février 2026**, visent à redonner une large place à la nature en transformant ce site central en un espace plus végétalisé, convivial et accessible.

**Les commerces, restaurants et services du secteur restent bien sûr ouverts et accessibles pendant toute la durée du chantier.**

Le projet prévoit la création d'îlots de fraîcheur et d'espaces ombragés, la mise en valeur de la place de la fontaine, ainsi qu'une meilleure visibilité des arcades commerciales et des terrasses grâce à la suppression des murets.

**Montant prévisionnel : 3,7 millions € HT** avec une participation du Département à hauteur de 150 000 € HT.



## LA VILLE DIT STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES

Malgré les efforts quotidiens déployés par les agents municipaux, la commune est encore trop souvent confrontée à des comportements irrespectueux sur les espaces publics.

Abandon de sacs-poubelles, dépôts sauvages, encombrants, mégots jetés au sol... Ces gestes d'incivilité ne sont pas anodins, ils ont un coût pour la collectivité, dégradent le cadre de vie et mobilisent des moyens humains considérables.

Chaque jour, les agents du service technique interviennent pour nettoyer les rues, vider les corbeilles, enlever les dépôts illégaux et entretenir les points verts.

Le centre-ville, les abords des écoles et les parkings sont nettoyés quotidiennement. Une balayeuse passe chaque semaine sur les grands axes et les alentours. Tous les lundis et vendredis, les dépôts sauvages sont retirés des points verts. Ce travail de fond permet de limiter l'accumulation des déchets mais ne suffit malheureusement pas à éradiquer le problème.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en 2024, plus de 240 tonnes de déchets sauvages ont été ramassées sur le territoire communal. Parmi elles, 66 tonnes collectées aux seuls points verts et 35 tonnes déjà ramassées sur les six premiers mois de l'année. Il est important de rappeler que la gestion et valorisation des déchets est une compétence de Pays de Gex Agglomération mais la propreté de la ville est un engagement quotidien de la commune. Et malgré les moyens déployés, les agents municipaux ne peuvent pas tout faire seuls.

Chacun doit prendre conscience de sa responsabilité individuelle. Il est essentiel que les habitants adoptent les bons réflexes : utiliser les bacs appropriés, ne rien déposer au sol, se rendre en déchèterie pour les encombrants...



### Bilan de la mise en place de caméras de surveillance

Afin de lutter plus efficacement contre les dépôts sauvages qui nuisent à la propreté de notre commune, la municipalité a récemment déployé un dispositif de vidéoprotection. Seize caméras ont été installées à des emplacements stratégiques, identifiés comme récurrents en matière d'incivilités liées aux déchets.

Leur mission est simple : repérer les auteurs de dépôts illégaux, notamment ceux qui laissent sacs-poubelles, encombrants ou autres déchets hors des bacs. Les contrevenants identifiés s'exposent à une amende administrative conformément à la réglementation environnementale en vigueur, d'un montant pouvant atteindre 15 000 euros. Toutes les données recueillies par ces dispositifs seront traitées dans le strict respect de la vie privée par les services compétents. Elles seront exclusivement utilisées dans le cadre de la lutte contre les dépôts sauvages et ne seront en aucun cas divulguées à des tiers sans autorisation légale.

Les premiers résultats sont malheureusement encourageants. En seulement six semaines, plus de 85 contrevenants ont pu être identifiés grâce aux images des caméras.



### Site de Bourdigny Future décharge

## PLAN DIRECTEUR CANTONAL 2030 DU CANTON DE GENÈVE : AVIS DÉFAVORABLE DE SAINT-GENIS-POUILLY POUR L'INSTALLATION D'UNE DÉCHARGE AUX FRONTIÈRES DE LA COMMUNE

Lors du Conseil municipal du 2 septembre 2025, les élus Saint-Genésiens ont voté à l'unanimité un avis défavorable concernant le projet d'implantation d'une décharge sur le site de Bourdigny, projet proposé par le Canton de Genève dans le cadre de son Plan Directeur Cantonal 2030. Cette décision s'inscrit dans un mouvement plus large, d'autres communes du Pays de Gex, Divonne-les-Bains et Ferney-Voltaire, ont également émis des délibérations similaires. Pays de Gex Agglo se positionne contre cette installation, affirmant ainsi l'opposition collective des communes du Pays de Gex à cette initiative.

### CONTEXTE DU PROJET

Le projet de décharge sur le site de Bourdigny a été élaboré en réponse à une demande de la Confédération helvétique. Dans le cadre de cette planification, trois sites ont été identifiés à proximité de la frontière franco-suisse, dont celui de Bourdigny, qui est destiné à accueillir des déchets de type D (mâchefers, cendres volantes) et de type E (déchets ultimes, fortement pollués ou non combustibles). Le volume estimé pour cette installation est de 2 000 000 m<sup>3</sup> sur une période de 25 ans.

Cette décharge, située à proximité immédiate de Saint-Genis-Pouilly, soulève des préoccupations majeures en matière de santé publique et d'environnement. L'enquête publique liée à ce projet a été clôturée le 22 mai 2025, et les communes concernées ont été invitées à soumettre leur avis entre le 10 juin et le 10 octobre 2025. Toutefois, la commune de Saint-Genis-Pouilly déplore une absence de saisine officielle des communes françaises, soulevant ainsi des questions concernant la concertation transfrontalière.

### LES RISQUES AVANCÉS

Plusieurs motifs d'inquiétude sont à soulever parmi lesquels :

- **Des nuisances environnementales** : La proximité du site expose à des risques significatifs pour la qualité de l'air et l'environnement local, notamment en raison des odeurs et des particules évoquées. La dispersion des polluants et leur impact sur la qualité de l'air n'ont pas été évalués de manière adéquate, notamment en raison de l'absence d'une rose des vents dans l'étude d'impact. Celle-ci permettant de représenter graphiquement les fréquences des vents classées par direction et vitesse. Ce manque d'outils de modélisation atmosphérique empêche toute prédiction des effets météorologiques sur la propagation des polluants.
- **Santé Publique** : L'implantation d'une décharge à ce niveau de proximité avec des zones résidentielles pourrait engendrer des nuisances sanitaires. Il est crucial de garantir un périmètre de sécurité approprié pour éviter toute menace à la santé des habitants.

- **Impact Paysager et Urbanistique** : Le site est également préoccupant en ce qui concerne l'impact paysager sur le Pays de Gex. L'absence de prise en compte des projets de développement urbain tels que le secteur Porte de France Sud, qui est destiné à l'accueil de 700 nouveaux logements, ne fait qu'aggraver les enjeux de cohérence urbanistique et d'aménagement du territoire.
- **Infrastructures Routières** : Le projet n'inclut pas de planification suffisante des infrastructures routières, telles qu'une nouvelle voie de 430 m et l'élargissement nécessaire le long du CERN, qui risquent de générer des perturbations considérables.

### APPELS À LA CONCERTATION

Face à ces constats, la commune de Saint-Genis-Pouilly appelle instamment à une concertation renforcée avec les autorités genevoises et les autres communes concernées. Elle exhorte les instances compétentes à prendre en compte les effets transfrontaliers et la nécessité d'un dialogue structuré avec les collectivités françaises. Des demandes claires ont été formulées, notamment :

- L'intégration d'un volet « air » complet dans l'étude d'impact, incluant des outils de modélisation atmosphérique reconnus ;
- Une transparence totale sur l'ensemble des impacts prévus du projet, incluant les nuisances et les trafics associés ;
- Un suivi vigilant de l'évolution de ce projet, afin de défendre les intérêts de la commune et de ses habitants.

La municipalité met tout en œuvre et reste mobilisée pour faire entendre la voix des citoyens face à ce projet, qui pourrait transformer de manière significative le paysage et la qualité de vie des habitants. Les élus continuent d'agir dans un cadre collectif, soulignant l'importance de la coopération et de la prise en compte des préoccupations environnementales et sanitaires dans la planification de projets touchant directement leur territoire.



## DES CONSIGNES SOLIDAIRES SUR LA COMMUNE

Trois consignes ont été installées à proximité de la Résidence Robert Schuman. Elles visent à offrir un espace sécurisé pour stocker les effets personnels des personnes sans-abri mais également à favoriser un accompagnement vers la réinsertion sociale.

Ce dispositif, entièrement financé par la mairie, est à destination de personnes identifiées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et les associations partenaires, dont le Secours Catholique et Alfa3a. Ces structures travailleront en lien étroit pour établir une convention d'utilisation des consignes, incluant un accompagnement social individualisé. L'objectif est de créer du lien avec un travailleur social qui assurera un suivi régulier.



## L'ADAPA : DES SERVICES POUR FACILITER LE QUOTIDIEN À DOMICILE

Depuis plus de 60 ans, l'ADAPA (Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain) accompagne les habitants fragilisés par l'âge, la maladie ou le handicap, en leur permettant de rester à domicile dans les meilleures conditions possibles.



Pour trouver l'antenne la plus proche de chez vous, contactez-nous au : 04 74 45 51 70 ou rendez-vous directement sur notre site internet : [www.adapa01.fr](http://www.adapa01.fr)

### NOS SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE

- Aide et soins à domicile
- Portage de repas
- Téléassistance
- Aide aux proches aidants
- Aide à la fonction d'employeur
- Prévention
- Alternatives au domicile
- Transport accompagné

Membre du réseau national UNA et acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, l'ADAPA propose une large gamme de services :

- Aide et soins à domicile (toilette, repas, entretien du cadre de vie).
- Portage de repas.
- Transport accompagné.
- Accompagnement social et soutien aux proches aidants.
- Alternatives au domicile en cas de besoin.
- Dispositifs connectés et aide administrative.

Une évaluation gratuite des besoins est réalisée directement à domicile, sans engagement, afin de mettre en place la solution la plus adaptée.

Avec son réseau d'équipes réparties sur tout le département de l'Ain, l'ADAPA s'engage à rendre la vie plus simple aux personnes et à leurs familles, en privilégiant l'écoute, la proximité et la qualité du service.

Plus d'informations : [www.adapa01.fr](http://www.adapa01.fr) – 04 74 45 59 64

## DÉNEIGEMENT ET LOI MONTAGNE : RAPPEL HIVERNAL

À l'approche de l'hiver, la ville de Saint-Genis-Pouilly rappelle les dispositifs mis en place pour assurer la sécurité de tous, ainsi que les obligations des habitants.

### Le plan communal de déneigement

Chaque année, un plan de viabilité hivernale est activé. Il mobilise les services techniques avec des équipes d'astreinte, des engins spécifiques et une organisation par ordre de priorité : les grands axes et points stratégiques sont déneigés en premier, avant les voies secondaires. Malgré ces moyens, un déblayage immédiat de l'ensemble du réseau ne peut être garanti. **La prudence et la patience de chacun restent indispensables.**

### Le rôle des habitants

La sécurité est l'affaire de tous. Propriétaires comme locataires doivent :

- Déneiger le trottoir devant leur habitation (au minimum 1,50 m de large).

- Ne pas rejeter neige ou glace sur la chaussée ni dans les égouts.
- Enlever la neige ou la glace de leur toiture pour prévenir les chutes dangereuses.

### La loi Montagne

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars, la loi impose aux automobilistes circulant dans les zones concernées d'équiper leur véhicule de  **pneus hiver ou 4 saisons homologués**, ou de disposer de  **chaînes à bord**. Une obligation qui vise à améliorer la sécurité routière et limiter les risques en cas d'intempéries.

En respectant ces règles et recommandations, chacun contribue à un hiver plus sûr et plus serein à Saint-Genis-Pouilly.



## EXPRESSION DES LISTES DU CONSEIL MUNICIPAL

### SAINT-GENIS-POUILLY, C'EST VOUS

La majorité municipale réaffirme son engagement envers la responsabilité qui lui a été confiée par nos concitoyens. Chaque élu, conscient de l'importance de son mandat, agit avec détermination pour réaliser les projets pour lesquels il a été choisi. Cette responsabilité s'inscrit dans un cadre de transparence et de respect des règles démocratiques, afin de répondre aux attentes de tous.

Dans ce processus, chaque décision est le fruit d'un dialogue où tous les élus présents partagent leurs idées avant le vote en Conseil municipal. Les projets sont ainsi co-construits, garantissant une diversité de points de vue et une meilleure réponse aux besoins des habitants.

Ce processus garantit la diversité des opinions et permet une adaptation continue pour répondre aux attentes des habitants tout en respectant les contraintes légales.

En collaborant étroitement, nous bâtissons un avenir solide pour Saint-Genis-Pouilly, en parfaite adéquation avec les aspirations des citoyens.

Cet engagement permanent est notre témoignage clair de la responsabilité que vous nous avez confiée.

### AGIR ENSEMBLE

Les élections municipales de mars 2026 approchent et, avec elles, l'opportunité de faire entendre la voix de chacun pour l'avenir de la commune.

Relevons que lors des élections municipales de 2020, sur 14 463 habitants, 5 009 étaient inscrits. Lors du 1<sup>er</sup> tour, sur ce nombre d'inscrits, seuls 1 869 citoyens ont voté.

Chaque vote compte et la participation de chaque personne pouvant voter est essentielle pour façonner la ville dans laquelle nous tous voulons vivre. C'est à travers votre vote que vous contribuerez aux choix futurs importants. Que ce soit dans le cadre de l'environnement, des transports, des services publics, de l'éducation ou de la vie associative...

Pour rappel : une inscription sur les listes électorales est obligatoire pour pouvoir voter.

Les jeunes ayant atteint 18 ans d'ici le jour du scrutin, tout comme les citoyens européens résidant en France pourront voter aux élections municipales en s'inscrivant sur les listes électorales complémentaires.

Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales, vous pouvez encore le faire.

L'inscription est possible en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr) ou à la mairie de notre commune.

La date limite d'inscription est approximativement fin janvier 2026, pour pouvoir voter le 15 et le 22 mars 2026.

En participant, nous contribuerons tous activement à la vie démocratique locale et à la construction d'un avenir qui nous ressemble.

### SAINT-GENIS À CŒUR

Texte non communiqué

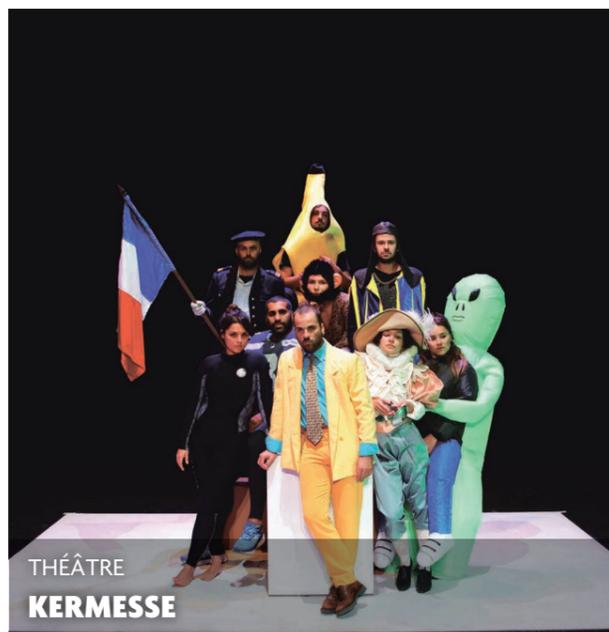


THÉÂTRE  
**BÊTE BEURK**  
CIE MONDE À PART  
MERCREDI 5 NOVEMBRE À 16H

Entre fausse réalité et vraie fiction, Fred David invente une création du monde déjantée et humaniste.

La Bête BEURK, monstres et peurs contemporaines, rencontre la princesse Marjolaine... et tout peut changer. La Cie Monde à Part mêle théâtre de rue, conte et théâtre d'objets pour interroger notre place dans le monde, avec humour et émotion.

Dès 5 ans | Durée : 50 mn  
Plein 12 € | Réduit 10 € | Pass adulte 8 € | Pass jeune 5 €



THÉÂTRE  
**KERMESSE**  
CIE LA CABALE  
JEUDI 13 NOVEMBRE À 20H30

Le monde est en crise. Et si on commençait par une chenille ?

Cette danse collective, simple mais puissante, explore le ridicule, la honte et transforme un geste festif en question politique et sociale.

Dès 12 ans | Durée : 1h30 mn  
Plein 27 € | Réduit 25 € | Pass adulte 20 € | Pass jeune 15 €



STAGE D'IMPROVISATION THÉÂTRALE  
**DÉCLIC IMPRO – L'ÉCOUTE**  
LUNDI 20 OCTOBRE À 14H30

Un stage pour découvrir le plaisir de créer ensemble à travers l'écoute et l'improvisation !

Venez découvrir l'art de l'improvisation à travers le développement de votre capacité d'écoute, et construire des histoires collectives spontanées.

Public ado de 13 à 18 ans | Durée : 3h | Sur inscription  
Par Marion d'Ainprovisation



SPECTACLE  
**SAMHAIN**  
SAMEDI 25 OCTOBRE À 19H

Portées par les sons des Terres Celtes, ces musiciennes vous embarquent dans un voyage hors du temps, entre chants d'amour, rêveries et nature.

Harpe, guitare, flûtes et bodhrán accompagnent leurs compositions et airs traditionnels dans un style celtique enchanteur.

Tout public | Durée : 1h | Sur inscription dès le 04/10/25  
Par le duo Araelle Concert

## JOURNÉES DE LA POMME À L'ÉCOLE MATERNELLE DU JURA

Les lundi 13 et mardi 14 octobre au matin, l'Espace de Vie Sociale organise les Journées de la pomme à l'école maternelle du Jura. Les cinq classes de maternelle (enfants de 3 à 5 ans) partageront des ateliers tournants avec des seniors.

Encadrés par l'équipe éducative et accompagnés ponctuellement par des parents, les ateliers permettront aux enfants de découvrir la pomme sous différentes formes : préparation de compote, jeux coopératifs, bricolages créatifs, activités artistiques et lectures. La matinée se poursuivra avec des lectures, comptines et chansons autour du thème du fruit.

L'objectif de cette initiative est de favoriser les échanges intergénérationnels, de valoriser le rôle des seniors comme passeurs de savoirs, et de stimuler la créativité des enfants à travers des activités collaboratives.



## DEVENEZ BÉNÉVOLE À L'EVS !

### Bénévoles pour les ateliers et les événements

L'Espace de Vie Sociale recherche des bénévoles pour ses ateliers et événements. Participez à l'animation de moments conviviaux et variés : festivités de Noël, café poussette, ateliers créatifs, activités seniors, Semaine Bleue...

### Bénévoles pour le CLAS

Vous souhaitez vous investir et partager vos compétences ? L'EVS recherche des bénévoles pour accompagner la réussite scolaire des enfants du niveau élémentaire, de manière ponctuelle ou régulière, jusqu'à fin juin. Les séances se déroulent de 16h30 à 18h, une ou plusieurs fois par semaine selon vos disponibilités.

Les inscriptions sont nécessaires pour participer. Rejoindre cette initiative permet non seulement de soutenir les enfants dans leur apprentissage, mais aussi de contribuer à un projet intergénérationnel et convivial au sein de la ville.

Pour rejoindre l'aventure, envoyez vos motivations à [evs@saint-genis-pouilly.fr](mailto:evs@saint-genis-pouilly.fr)

La coordinatrice de l'EVS vous proposera un rendez-vous pour échanger plus amplement sur vos envies et disponibilités.

## LES RENDEZ-VOUS DE NOVEMBRE



### CAFÉ POUSSETTE

Un moment convivial pour les tout-petits et les personnes accompagnantes, ouvert à toutes et tous sans inscription. Tous les mardis de 9h à 11h (hors vacances scolaires).

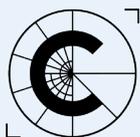
Attention : pas de café poussette en octobre, ni le mardi 11 novembre (férié).

### TABLE RONDE PARENTALITÉ

Le vendredi 21 novembre de 18h à 20h, M. Montbarbon, psychologue clinicien et neuropsychologue, interviendra sur le thème « Comment accompagner le deuil chez l'enfant ? ». Entrée libre à la salle jeunesse de la médiathèque.

### Natacha Meunier, Coordinatrice de l'EVS

Permanences : lundi 16h-18h et mercredi 10h-13h • [evs@saint-genis-pouilly.fr](mailto:evs@saint-genis-pouilly.fr) • 07 87 38 11 80



CineGlobe  
Film Festival at CERN

## UNE JOURNÉE FAMILIALE MÉLANT CINÉMA, SCIENCE ET CRÉATIVITÉ

En partenariat avec la ville de Saint-Genis-Pouilly et le CERN

### ► **Dimanche 12 octobre**

**11h** - Petit CinéGlobe : des courts-métrages jeunesse inédits de la collection 2025 qui explorent avec poésie le thème de l'entrelacement.

**11h50** - Atelier zootrope (dès 7 ans) : découvrez les origines du cinéma d'animation et apprenez à donner vie aux images fixes.

**15h à 16h30** - Atelier interactif du CERN (dès 6 ans) : explorez les intelligences humaines et artificielles grâce à des défis interactifs animés par des scientifiques et des volontaires du Club informatique du CERN.

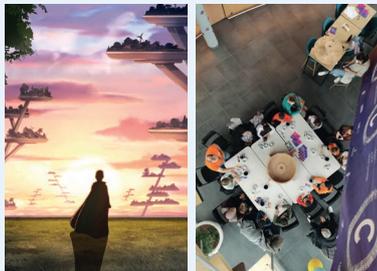
**16h** - Goûter pour les enfants.

**17h** - Projection de Arco, Cristal du long métrage de cinéma d'animation à Annecy 2025 : un conte futuriste et poétique sur le temps, l'amitié et les mondes à venir.

**18h30** - Table ronde autour de Jeunesse quantique et cinéma.

**19h** - Verre d'amitié pour conclure la journée.

Entrée libre, atelier sur inscription [cinema@saint-genis-pouilly.fr](mailto:cinema@saint-genis-pouilly.fr)  
Le Bordeaux



## VIDE GRENIER - ML SOLIDAIRES

► **Dimanche 12 octobre | 9h à 18h**  
Parvis centre culturel Jean Monnet

## VENTE DE JUS DE POMME

Classe de CE1-CE2

► **Lundi 13, mardi 14, jeudi 16 et vendredi 17 octobre | 11h30/12h15 | 16h15/17h**

Cou de l'école du Jura

## JOURNÉE NATIONALE DE L'ARCHITECTURE

Organisé par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

► **Samedi 18 octobre**

Sur inscription

Maison solidaire et citoyenne

## STAGE D'IMPROVISATION THÉÂTRALE

► **Lundi 20 octobre | 14h30**

Public ado de 13 à 18 ans, sur inscription [mediatheque@saint-genis-pouilly.fr](mailto:mediatheque@saint-genis-pouilly.fr)  
Médiathèque

## SPECTACLE SAMHAIN

► **Samedi 25 octobre | 19h**

Tout public, sur inscription [mediatheque@saint-genis-pouilly.fr](mailto:mediatheque@saint-genis-pouilly.fr)  
Médiathèque

## DEVENEZ BÉNÉVOLE POUR LES MARAUDES DU PAYS DE GEX

► **Du 3 novembre au 31 mars**

[maraudepaysdegex@gmail.com](mailto:maraudepaysdegex@gmail.com)

## SPECTACLE BÊTE BEURK - UNE FOLLE CRÉATION DU MONDE

► **Mercredi 5 novembre | 16h**

Cie Monde à part

Dès 5 ans

Le Bordeaux

## 107<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

► **Mardi 11 novembre | 18h30**

Devoir de mémoire - cérémonie commémorative

Monument aux Morts - Parvis centre culturel Jean Monnet

## COULEURS D'AUTOMNE

Association collégiale de loisirs des aînés  
Espace George Sand - 1<sup>er</sup> étage

Contact et informations :

**Le jeudi dès 14h30** sur place ou par téléphone au 07 82 59 69 77



# ÉLECTIONS 2026

Le premier tour des prochaines élections municipales aura lieu le 15 mars 2026 et le second tour sera organisé le 22 mars dans les communes dans lesquelles cela sera nécessaire.

► **Inscrivez-vous sur les listes électorales au plus tard le vendredi 6 février 2026.**

## JE VÉRIFIE MA SITUATION ÉLECTORALE

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, vous devez vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales de votre commune.

Grâce au téléservice « Interroger sa situation électorale », vous pouvez vérifier en ligne votre inscription et retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit, votre numéro national d'électeur et les procurations reçues ou données.

[Accéder au service en ligne](#)

